

TPOLOGIE DES DOCUMENTS

CORPUS D'AUTEURS

31/08/2012

I. Documents conservés dans des bibliothèques ou des musées

1 – TEXTES ET IMAGES NUMÉRISÉS

- 1. Documents conservés à la BNF et autres bibliothèques offrant des licences libres**
- 2. Documents provenant de bibliothèques ou musées faisant valoir exception culturelle à la loi de 1978**

2 – TEXTES ET IMAGES NON NUMÉRISÉS

II. Documents conservés dans des archives publiques

III. Documents conservés par des particuliers

1 – ŒUVRES NON ENCORE DIVULGUÉES, NON PUBLIÉES PAR L'AUTEUR

2 – CAS PARTICULIER DES CORRESPONDANCES

IV. Documents publiés chez un éditeur commercial

1 – DOMAINE PUBLIC

2 – CONTRATS ANTÉRIEURS À 1957 : PAS DE CESSION DE DROITS

3 – SANS CONTRAT D'ÉDITION

4 – AVEC CONTRAT, AVANT 2000

5 – AVEC CONTRAT, APRÈS 2000

6 – CAS DES ŒUVRES ÉPUISÉES

7 – CAS DES ŒUVRES ORPHELINES